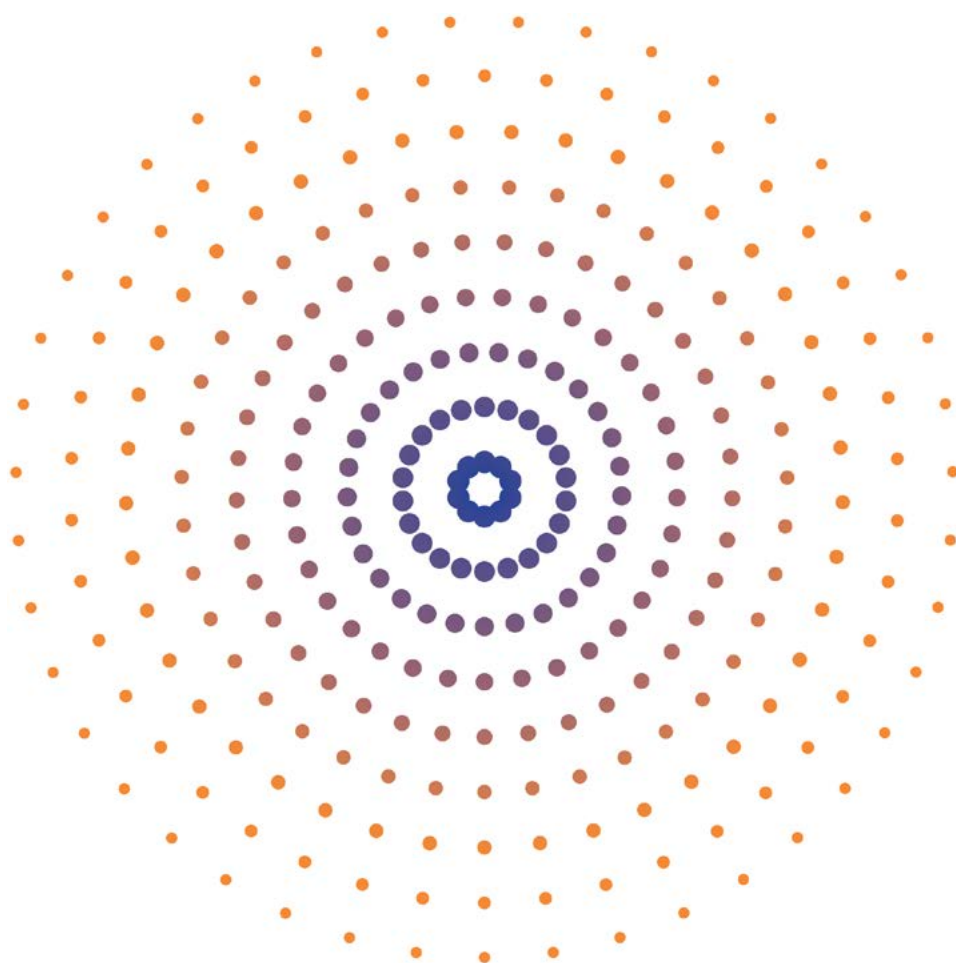


Rapport annuel 2023





Sommaire

004

Mot de la Présidente ad interim

006

Mot du Directeur général

008

Événements marquants

010

La Fondation

015

Prestations

031

Finances

036

Rapport de l'organe de révision



Mot de la Présidente ad interim

Une année mouvementée !

Au printemps 2023, le Président historique se retire temporairement et c'est l'organisation même du Conseil de Fondation qui est ébranlée. Après le choc, le temps est à l'action et c'est avec un profond sentiment de solidarité, d'humilité et de responsabilité que je m'engage dans cette fonction de Présidente ad interim.

C'est ensuite la tornade sur la ville de La Chaux-de-Fonds. Une ville meurtrie, sous le choc et, pour nous, deux sites d'importance pour nos bénéficiaires. Là encore, la solidarité l'a emporté : entre habitants, entre institutions.

Et dans ces vents tumultueux, l'automne aura été marqué par les souffles retenus dans l'attente de la signature du premier contrat de prestations avec l'État de Neuchâtel.

L'année 2023 fut également une année de dialogue : j'ai eu le plaisir de visiter les sites, d'aller à votre rencontre, d'écouter celles et ceux qui font le travail au quotidien. De nous voir inscrits dans une telle dynamique collective portée par de nombreux acteurs ne peut que me réjouir.

Si le chemin se poursuit, je suis d'ores et déjà fière de porter la mission qui m'a été confiée, fière de l'énergie et de l'envie dont vous témoignez dans votre engagement de terrain, fière de la créativité qui s'exprime pour faire mieux avec ce qui est, au service des bénéficiaires aussi différents soient-ils en termes d'âge, de potentialité et d'expérience.

« Quand le vent du changement souffle, certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent. »

Proverbe chinois

Les addictions sont complexes et en constante évolution dans un monde incertain aussi bien en termes politiques qu'économiques. L'avenir nous offre encore de nombreux défis à relever. Le Conseil de Fondation saura faire face aux enjeux en lien avec, entre autres: la Stratégie Neuchâteloise des Addictions (SNA), la poursuite de la contractualisation avec nos bailleurs, la mise en valeur de l'expertise portée par toutes nos collaboratrices et collaborateurs, la préservation d'une institution juste dans laquelle il fait bon travailler, le développement des collaborations efficaces avec le réseau.

Nous devons collectivement continuer à répondre aux besoins de notre communauté en termes de prévention, d'accompagnement, d'inclusion, de sécurité dans notre champ d'expertise. Je souhaite exprimer au nom du Conseil de Fondation, notre gratitude et notre confiance, à toutes celles et ceux qui ont contribué à nos succès cette année, à la Direction pour son leadership, aux collaboratrices et collaborateurs pour leur professionnalisme. Soyez ici toutes et tous chaleureusement remerciés.



Anne Bramaud du Boucheron

Mot du Directeur général

Cette année 2023 a été pour Addiction Neuchâtel riche en événements et intense en travaux dont les enjeux revêtaient un caractère stratégique pour notre institution. Sans oublier notre mission au quotidien, ses activités essentielles et l'aboutissement de certains projets visant à améliorer tant nos prestations que notre environnement de travail.

Ceci dit, trois dossiers ont particulièrement retenu l'attention des ressources institutionnelles tout au long de l'exercice 2023.

Le premier dossier a été l'élaboration du contrat de prestations conclu entre notre Fondation et l'Etat de Neuchâtel. Fondement de la relation entre le fournisseur de prestations que nous devenons et l'Etat qui devient acheteur pour des tâches régaliennes, ce nouveau paradigme a nécessité un important travail de préparation et de construction pour aboutir à la signature de ce premier contrat de prestations en décembre. Évolutif et perfectible, il fera l'objet d'une nouvelle version dès 2026 mais il apparaissait important pour notre Fondation de formaliser cette relation, en tout premier lieu pour assurer la pérennité des prestations à l'attention de nos bénéficiaires.

Deuxième dossier d'importance stratégique, les réflexions lancées par le Département de l'emploi et de la cohésion sociale sur la création d'une stratégie neuchâteloise en matière d'addictions (SNA). Tout au long de l'année, nombre de collaboratrices et collaborateurs d'Addiction Neuchâtel ont partagé leur expertise au sein de divers groupes de travail, groupes d'accompagnement et focus groups conduits par le Département, contribuant de manière significative à ce projet essentiel pour le devenir de nos prestations.

Finalement, l'audit de re-certification qualité qui est abordé dans les pages suivantes. Après un intense travail de toutes les équipes d'Addiction Neuchâtel, soutenues par le service qualité, notre institution a vu ses certifications reconduites sans aucune non-conformité. L'occasion a également été saisie de certifier l'ensemble de notre catalogue de prestations des trois piliers (prévention, thérapie et réduction des risques). Un grand bravo à toutes et tous pour ce fantastique travail commun.

« Un nouveau paradigme dans la relation s'est construit au travers de la construction du modèle de contrat de prestations. »

Si ces trois dossiers ont revêtu une importance certaine pour notre Fondation, ils ne sont toutefois pas le reflet de nos activités quotidiennes ni les seules avancées auxquelles nous nous sommes attelés durant l'année 2023. Bon nombre d'actions ont permis d'insuffler une amélioration et une évolution pour notre structure. Le fil rouge chronologique ci-après en retrace les principales.

Je clôturerai ce résumé de l'année 2023 en remerciant chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Fondation. L'ensemble des éléments contenus dans ce rapport n'aurait pas pu être réalisé sans leurs compétences, leur sens des responsabilités et leur enthousiasme indéfectible. La vraie valeur de notre institution est notre personnel, et je tenais à lui adresser toute ma reconnaissance pour cette année écoulée.



François Paccolat

Événements marquants

JANVIER

Démarrage de l'action « Ça fait plaisir ».
Rencontre de tous les élèves de 10ème Harmos (env. 600) dans le cadre des activités de prévention en milieu scolaire en ville de La Chaux-de-Fonds.

FÉVRIER

Campagne publicitaire cantonale en faveur du programme « Mes Choix ».

MAI

Automatisation des importations de la carte de gestion (dispensation du traitement) pour un gain de temps et de sécurité dans la saisie.

JUIN

Journée Addiction Neuchâtel avec conférences sur le cannabis thérapeutique et sur l'étude résidentielle du GREA.

SEPTEMBRE

Activation de la facturation électronique des prestations LAMal à l'attention des assureurs.

OCTOBRE

25 ans du site de réduction des risques de Neuchâtel le 13 Ouvert. Organisation d'une conférence et d'événements.



MARS

Co-organisation dans le cadre de l'assemblée de printemps des médecins de famille et de l'enfance Neuchâtel (MFNe) d'une table ronde sur la thématique des benzodiazépines.

AVRIL

Début des travaux sur le contrat de prestations et sur le développement de la Stratégie Neuchâteloise des Addictions.

JUILLET

Installation de l'échangeur de matériel stérile à La Chaux-de-Fonds.

AOÛT

Audit de re-certification.

NOVEMBRE

Réorganisation de l'Association Neuchâteloise des maisons pour adultes et adolescents dont Addiction Neuchâtel est membre.

DÉCEMBRE

Dépôt du dossier de reconnaissance de formation en psychiatrie dans le but de former des médecins assistants.



La Fondation

CONSEIL DE FONDATION

YVES GRANDJEAN

jusqu'en avril 2023

ANNE BRAMAUD DU BOUCHERON

depuis mai 2023

Présidence

FRÉDÉRIC RICHTER

Vice-président

FRANÇOIS KONRAD

Secrétaire

SYLVIE FAVRE

YVES GRANDJEAN

ALAIN GUILLAUME

SÉBASTIEN MARTI

ELISA ROSSELLI

Membres

CONSEIL DE DIRECTION

FRANÇOIS PACCOLAT

Directeur général

NATHALIE JORDAN

Assistante de direction

JEAN-MARIE COSTE

Responsable de l'accompagnement

JOEL BOITEUX

Médecin-chef

VALÉRIE WENGER PHEULPIN

Responsable de la prévention

MAGALI MONBARON

Responsable foyer

JEANLOUIS ROUILLER

Responsable ateliers

CORINNE DURAKI

Responsable des ressources humaines

GÉRALD VERNAY

Responsable finances et administration

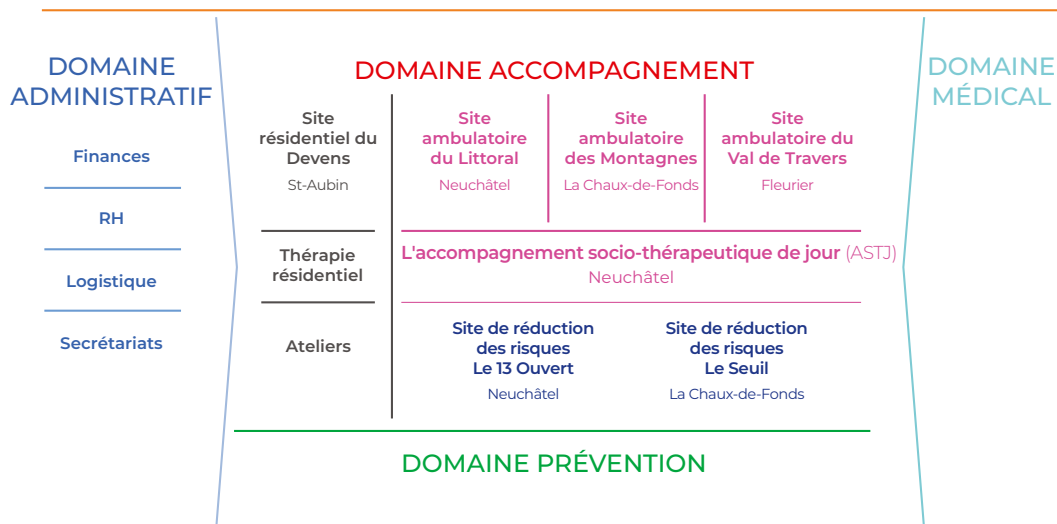
LUDOVIC DUBACH

Responsable SMQ / SI

Organisation

CONSEIL DE FONDATION

DIRECTION GÉNÉRALE

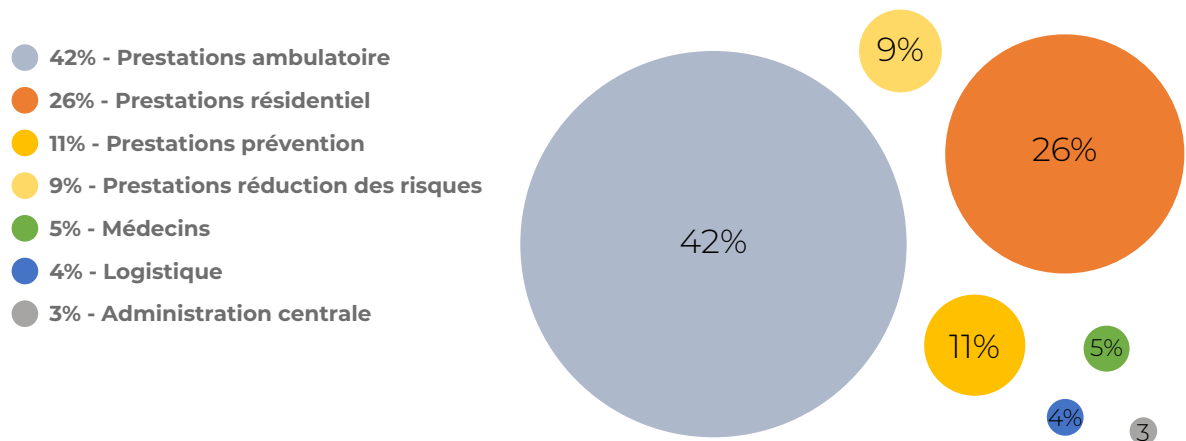


Ressources humaines

« Une gestion des ressources humaines de proximité influe sur les indicateurs, tel que l'absentéisme. »

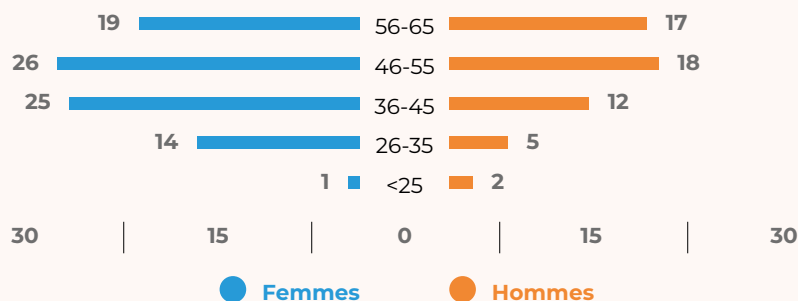
RÉPARTITION DES COLLABORATEURS

Addiction Neuchâtel, ce sont 139 collaborateur·trice·s au 31.12.2023, pour 103.3 EPT, répartis dans différents secteurs.



PYRAMIDE DES ÂGES

La moyenne d'âge des collaborateur·trice·s d'Addiction Neuchâtel est de 47.5 ans. L'institution comprend 85 femmes et 54 hommes.



- ▶ En 2023, Addiction Neuchâtel a favorisé la formation de :
 - ▶ 7 apprenti·e·s
 - ▶ 12 stagiaires (MPC et HES)
 - ▶ 2 maître·sse·s socio-professionnel·le·s

- ▶ L'ancienneté moyenne est de 8.3 ans
- ▶ Le turnover est de 10.26%
- ▶ Le taux d'absence (toutes absences confondues) est de 4.97 %

SMQ/SI

« Des prestations de qualité au profit de nos bénéficiaires. »

UNE CERTIFICATION RECONDUITE AVEC SUCCÈS

Une certification valide les pratiques et la bonne mise en place des procédures. C'est ainsi, qu'en septembre 2023, la certification a été reconduite pour trois ans, pour les normes ISO 9001:2015, QuaTheDA:2010 (module de base, I, II, III, IV, VII et X) et Class (critères de qualité requis des institutions sociales latines), après trois jours d'audits sur tous nos sites. Cette certification permet à la Fondation de démontrer une nouvelle fois qu'elle est en mesure de concevoir, respecter et de suivre un ensemble de processus et d'actions d'amélioration afin de répondre aux exigences légales, réglementaires et contractuelles. Sans aucune non-conformité, de nombreux points positifs sont ressortis et des axes de développement pour l'année à venir ont été partagés afin d'atteindre le seuil supérieur.

DIGITALISATION EN VUE

Logiciel ambulatoire

Une partie de l'année 2023 a été consacrée à la recherche d'un logiciel informatique capable de répondre à nos exigences afin de remplacer notre système de gestion de suivi de la patientèle ambulatoire. Après plusieurs séries de tests, c'est le logiciel ClevEHR de la société Kheops qui a été retenu pour remplacer le système de gestion actuel.

Celui-ci répond aux exigences fixées dans le cahier des charges et permettra d'améliorer et de sécuriser la prise en charge des bénéficiaires. Le déploiement (phase de développement et phase de tests) de ce nouvel outil est prévu sur toute l'année 2024, avec une mise en service (phase de production) début 2025.

Logiciel de gestion

Du côté de la gestion des finances et des ressources humaines, l'ERP ProConcept va laisser sa place au logiciel OPALE pour toutes les Fondations de l'ANMEA, et donc pour Addiction Neuchâtel. Ne répondant plus aux besoins des institutions, il était urgent de travailler avec un outil apportant une plus grande valeur ajoutée aux équipes administratives. Après plusieurs mois d'analyse, le logiciel OPALE a donc été choisi pour devenir l'outil de gestion financier et RH en 2025.





Prestations

Ambulatoire

Les consultations ambulatoires constituent une part importante de notre mission. Elles s'adressent aux adultes et aux adolescents ainsi qu'à leurs proches faisant face à une problématique de consommation, qu'il s'agisse de substances psychoactives illégales ou légales.

Les prestations sont ainsi organisées par « programmes » selon certaines caractéristiques de l'addiction ou de l'âge :

- ▶ Programme Substances Illégales (SI), avec Traitement Agoniste Opiode (TAO), et soins pour dépendance au cannabis, cocaïne, méthamphétamine, etc.
- ▶ Programme Ados et jeunes adultes (en particulier trouble de la consommation liée au cannabis ou usage excessif / addiction aux jeux vidéo et écrans).
- ▶ Programme Jeux d'argent et Addiction Comportementale (AC), tels les troubles de conduite addictive sexuelle ou d'achat compulsif.
- ▶ Programme ASTJ (centre de jour pour une problématique d'addiction, en particulier l'alcool).

À ces programmes de soins traditionnels, s'ajoute la prestation Mes Choix, un programme spécifique en six étapes pour aider la personne à gérer sa consommation. Mes Choix s'adresse en premier lieu à des personnes dont l'addiction est considérée comme légère (selon DSM-V).

Une équipe médico-psycho-sociale est en charge du suivi individualisé, qui offre une approche globale intégrant des aspects biologiques, psychologiques et sociologiques.

À la fin de l'année 2023, Addiction Neuchâtel a, tous programmes ambulatoires confondus, délivré des soins à 1864 bénéficiaires.

Suite à des fermetures de cabinets médicaux, le site des Montagnes a dû accueillir en urgence de nombreux suivis TAO (traitement agoniste opioïde). Grâce à l'aide et une bonne collaboration avec le Service cantonal de la santé publique et les pharmacies, cette transition a pu s'opérer à satisfaction.

« Une augmentation des demandes pour une consommation de crack est constatée. »

Au niveau des addictions comportementales, même si elles restent modestes, des demandes concernant les conduites addictives liées à la sexualité (le plus souvent pour de la consommation excessive de pornographie en ligne) et du Chemsex (consommation de substances psychoactives en lien avec la sexualité) ont été enregistrées.

Le sexe ratio des personnes consultant pour un problème addictif est de l'ordre de deux tiers d'hommes et correspond à ce qui est constaté au niveau national et international. Certaines variations peuvent exister selon le type de produits, ou au sein d'une même addiction. Par exemple pour les jeux d'argent, on trouvera une majorité d'hommes pour les paris sportifs et les jeux de table au casino, alors que les femmes ont un intérêt plus marqué pour les jeux de loterie ou les machines à sous. Les tranches d'âge les plus représentées pour une consultation d'un problème addictif regroupent les 30-55 ans. Dans la pyramide des âges, nous pouvons observer un accroissement des extrêmes. Nous retrouvons un jeune de 10 ans pour une consultation d'un usage problématique d'écrans, et une personne de 80 ans pour une problématique d'alcool.

NOUVELLES DEMANDES EN SOINS DANS LE PROGRAMME SUBSTANCES ILLÉGALES (SI)

La polyconsommation est fréquente dans le programme SI. Au niveau des nouvelles demandes en soins en 2023, nous constatons fréquemment les associations suivantes:

- ▶ Cannabis et alcool
- ▶ Cocaïne et alcool
- ▶ Cocaïne et méthamphétamine
- ▶ Opioïdes et alcool

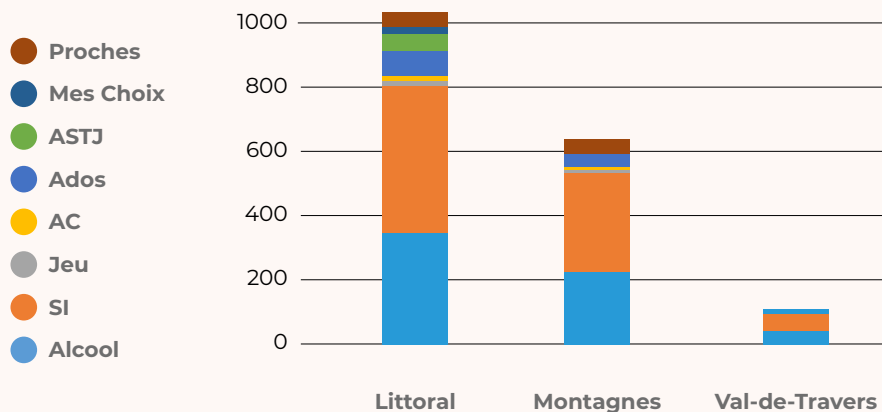
La consommation de méthamphétamine reste importante mais semble en légère baisse. En revanche, une augmentation des demandes pour une consommation spécifique de crack est à relever.

Toutefois, nous n'avons pas vécu, en 2023, le boom de ces consommations constatées dans d'autres villes (Genève, Zurich) mais un point de vigilance est à observer.

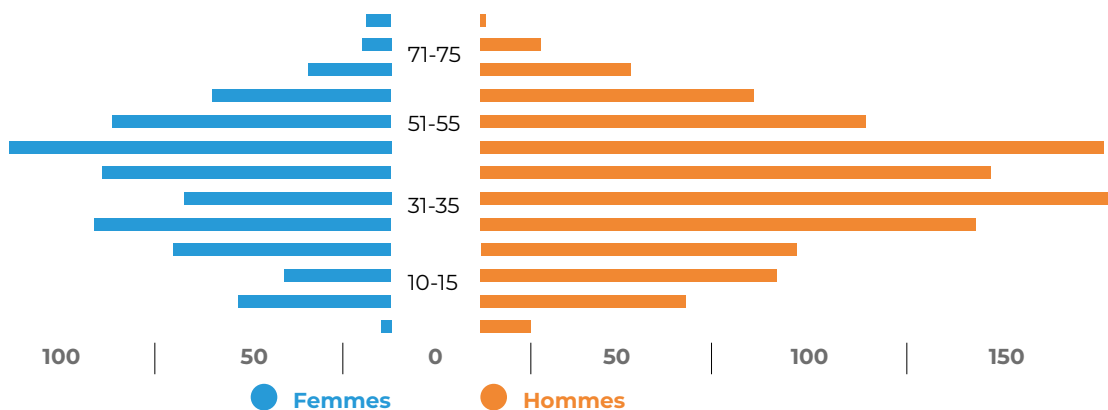
PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR ADDICTION NEUCHÂTEL

	01.01.2023	Entrées	Sorties	31.12.2023
Substances illégales	643	217	207	653
Alcool	438	212	199	451
ASTJ	9	53	48	14
Mes Choix	8	11	5	14
Ados	76	55	66	65
Proches	46	48	42	52
AC	5	8	6	7
Jeu	24	11	13	22
	1 249	615	586	1 278

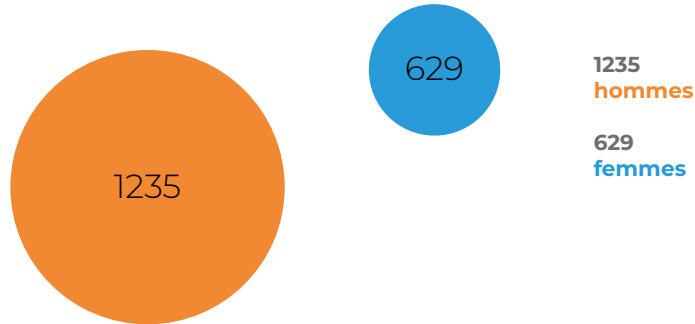
RÉPARTITION DES PROGRAMMES PAR SITES



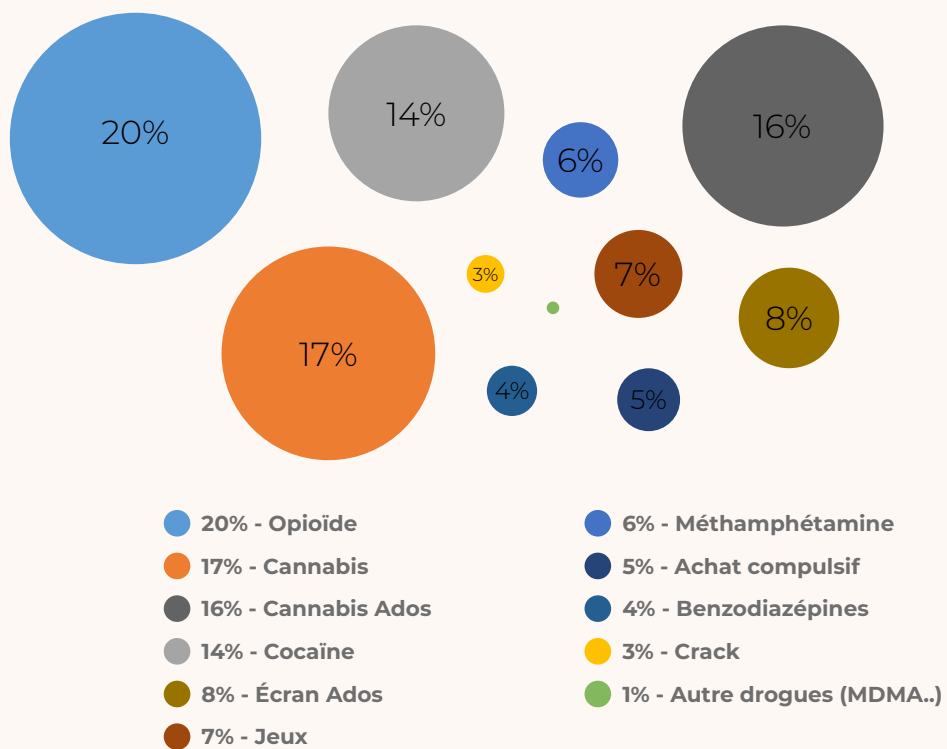
PYRAMIDE DES ÂGES - PATIENTS AMBULATOIRES



RÉPARTITION DES PATIENTS AMBULATOIRES PAR SEXE



RÉPARTITION PAR SUBSTANCES ILLÉGALES



Réduction des risques

Les prestations de réduction des risques et des dommages (RDR) sont principalement dispensées sur trois sites : Neuchâtel (le 13 Ouvert), La Chaux-de-Fonds (le Seuil) et Fleurier, par des équipes interdisciplinaires. Certaines prestations, comme l'échange de matériel stérile, sont aussi renforcées par les sites de consultations ambulatoires.

Globalement, la fréquentation des lieux RDR et le recours à leurs prestations sont en augmentation (27 277 passages cette année) et nous arrivons parfois aux limites de l'accompagnement en termes d'encadrement.

Un travail social hors-murs a pu voir le jour à Neuchâtel avec une présence bi-hebdomadaire sur un lieu très fréquenté par les consommatrices et consommateurs (Place Pury). Cette prestation existait à La Chaux-de-Fonds (place de la Gare) mais a été suspendue par manque de moyens, l'équipe priorisant le maintien de l'accueil au Seuil.

Bien que cette prestation de mobilité reste encore très restreinte, faute de ressources, cette nouvelle expérience sur Neuchâtel est concluante et démontre qu'un travail hors-mur de type RDR est utile et complémentaire aux offres existantes. Il permet notamment d'entrer en contact avec des bénéficiaires ne fréquentant pas les structures actuelles

« La fréquentation des lieux d'accueil est en nette augmentation au risque d'atteindre nos limites en matière d'accompagnement. »

Ci-dessous, un tableau recensant les principaux chiffres pour l'année 2023. À ceux-ci s'ajoute un nombre de prestations non comptabilisées (écoute, soutien social, nombre de passages...).

Seringues	47 952
Pipes à crack	1 155
Aluminium pour fumer	713
Infirmierie	2 366
Repas	20 716
Passages	27 227
Douches	280
Lessives	565
Personnes sous contrat ISP	33
Personnes en contrat occupationnel	13
Drug Checking	50

À noter également pour l'année 2023, la recrudescence de comportements d'agitation, parfois violents, qui ont conduit à des exclusions temporaires de bénéficiaires de nos centres d'accueil, voire dans des cas extrêmes à une fermeture temporaire du site. Ces agitations sont le résultat de plusieurs causes, dont l'augmentation de la consommation de substances psychoactives stimulantes (crack, cocaïne, méthamphétamine...).

SERINGUES DISTRIBUÉES : 47 952

Le matériel pour une injection à moindre risque comprend un ensemble d'éléments : seringue mais aussi aiguille, désinfectant, eau stérile, cuillère, filtre, etc.

Un automate à seringues a pu finalement être ré-installé à La Chaux-de-Fonds au mois de juillet 2023 suite à une longue procédure. Cela a permis de compléter l'offre de distribution du matériel en dehors des heures d'ouverture du centre. Aucun incident majeur n'a été observé en lien avec cette installation. Des automates étaient déjà actifs à Neuchâtel et Fleurier.

À noter que 92% du matériel pour une consommation à moindre risque est distribué via les sites RDR eux-mêmes et 8% via les automates.

PIPES À CRACK DISTRIBUÉES : 1 155

Le nombre de pipes à crack distribué a doublé par rapport à 2022.

Le phénomène d'accroissement de la consommation de crack a aussi été observé dans le Canton mais dans une moindre mesure que dans d'autres villes suisses.

INFIRMERIE : 2 366 INTERVENTIONS

Les soins à l'infirmerie consistent surtout en soins de base, orientation, prévention et conseils. Ils sont en augmentation par rapport à 2022 (+35%).

REPAS : 20 716 REPAS FOURNIS !

Principalement sur les sites de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

PERSONNES SOUS CONTRAT ISP (33) ET PERSONNES EN CONTRAT OCCUPATIONNEL (13) :

Les années Covid avaient marqué une diminution du nombre de personnes au bénéfice d'un contrat ISP. Néanmoins, depuis 2023, celui-ci est en augmentation et revient aux chiffres des années avant Covid. La contribution des personnes en ISP aux tâches de fonctionnement du site (cuisine, nettoyage, entretien...) est essentielle pour la bonne marche du service.

Les demandes de personnes au bénéfice de l'AI pour une activité occupationnelle et adaptée à leurs spécificités sont aussi en augmentation.

DRUG CHECKING : 50

Cette prestation permet d'identifier la composition de la drogue présentée, afin de réduire les risques en cas de produits frelatés ou trop fortement concentrés.

Cette action est possible grâce à l'appui de la police neuchâteloise et de son appareil (MicroNIR).

Outre son aspect préventif, le Drug Checking a permis d'entrer en contact avec des consommatrices et consommateurs qui ne fréquentaient pas nos structures de RDR.

Résidentiel

Le Devens à St-Aubin est le seul site de la Fondation offrant une prestation stationnaire. D'une capacité de 39 lits, celui-ci propose tant des prestations thérapeutiques que des activités en ateliers.

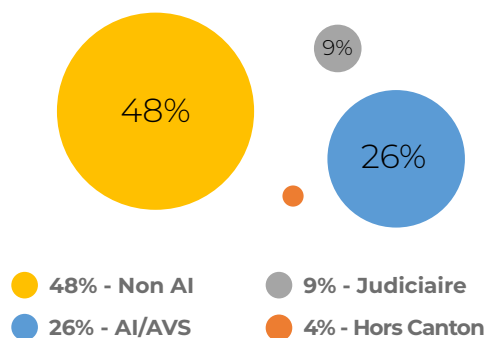
Une thérapie résidentielle est proposée aux personnes dépendantes de substance(s) psychoactive(s) ou d'addiction comportementale souhaitant modifier leur(s) comportement(s) et retrouver une meilleure qualité de vie.

Le séjour s'articule autour de l'accompagnement du bénéficiaire dans une reprise d'autonomie, tant au niveau de sa santé que de sa vie professionnelle et sociale.

Une prise en charge stationnaire se construit en partenariat avec le réseau afin d'accompagner le bénéficiaire au mieux dans son projet.

L'avantage de l'offre stationnaire réside dans la capacité à apporter et maintenir un cadre sécurisant dont les bénéficiaires ont besoin : reprendre un rythme, dormir, se lever, manger aux heures de repas, s'éloigner du produit, être occupé-e et prendre soin de soi. Tout ceci avec l'aide du cadre thérapeutique et des prestations proposées (visites médicales psychiatriques/somatiques, suivis psychologiques, groupes d'expression, thérapie avec le cheval, mindfulness, ateliers, entretiens de référence et animations).

PRISE EN CHARGE STATIONNAIRE

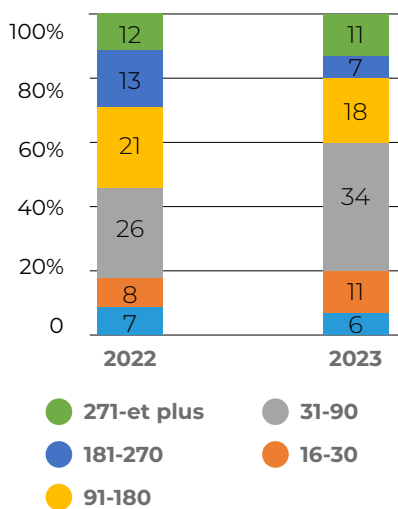


« Un cadre sécurisant nécessaire. »

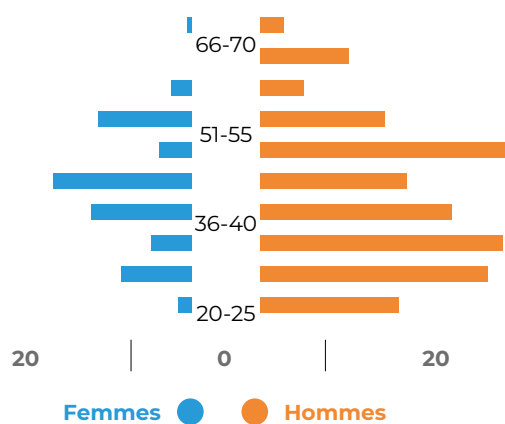
Sur le plan organisationnel, l'année 2023 a été marquée par une réorganisation des différents secteurs d'activités (foyer et atelier) notamment en matière d'encadrement. L'audit de certification qualité ainsi qu'une inspection usuelle de la pharmacienne cantonale, tous deux en septembre, ont rythmé bon nombre d'actions en début d'année avec, à la clé, une accréditation. Ces réussites ont été le fruit d'un long travail effectué par les collaboratrices et collaborateurs du site.

En matière d'accompagnement, 2023 s'est déroulé dans la même ligne que la fin 2022 avec une réorientation des résidents nécessitant un lieu de vie et une évolution de la prise en charge, voulue par l'Etat, sur des séjours à caractère provisoire, et s'inscrivant dans la politique du virage ambulatoire.

DURÉE DES SÉJOURS



PYRAMIDE DES ÂGES DES BÉNÉFICIAIRES



Le développement des liens avec les réseaux externes, JUNORAH-AROSS-FADS, a permis de mettre en évidence les besoins dans la collaboration avec les diverses instances permettant de déterminer le projet individualisé du résident et améliorant de facto l'orientation.

La réorientation sur les séjours dits provisoires a un effet important sur le taux d'occupation, en baisse depuis plusieurs années et sur l'âge des bénéficiaires.

La moyenne d'âge en 2023 est de 40 ans pour une durée de séjour entre 3 et 6 mois. Le Devens a poursuivi l'accueil et séjours des personnes en situation judiciaire avec, pour cette population, une durée de séjour plus longue, entre 12 et 18 mois.

Le flux des entrées et sorties en 2023 a été conséquent avec en moyenne 9.25 mouvements par mois (entrées ou sorties). Ce flux important, en totale adéquation avec le raccourcissement des séjours, a engendré un accroissement du volume de travail dans la gestion administrative et sociale du bénéficiaire. Cela implique aussi des séjours courts en unité de sevrage avec des profils de résidents très variables, en lien avec des éléments de santé psychique / physique et des motivations à entrer dans un séjour stationnaire addictologique.

Conséquence directe de ces flux importants, il est primordial que la coordination avec les réseaux puisse s'opérer avec aisance, que cela soit à l'interne de l'institution ou à l'externe avec le large éventail de partenaires.

Prestations médicales

L'année 2023 a été marquée, à l'instar de nombreuses organisations en Suisse mais aussi en Europe, par des tensions dans le recrutement de personnel médical ayant un effet direct sur la diminution inquiétante des effectifs médicaux sur tous les sites d'Addiction Neuchâtel.

« Une pénurie médicale qui inquiète. »

Malgré ces difficultés en termes de présence médicale, nous avons continué et intensifié notre collaboration avec le service des Maladies Infectieuses du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), sous la forme d'un protocole de dépistage de l'hépatite C chez nos patients dépendants.

En effet, dans le cadre d'une volonté de l'OMS d'éradiquer l'hépatite C d'ici 2030, il a été demandé aux structures médicales de la Fondation de réaliser un vaste dépistage, en particulier chez les personnes à risque qui sont essentiellement celles ayant reçu une transfusion sanguine avant 1992, les consommateurs de drogues par sniff ou injection, ainsi que les personnes s'étant faites tatouées ou percées dans des conditions d'hygiène insuffisantes.

Nos patient.e.s dépendant.e.s sont donc particulièrement à risque, d'où l'intérêt de ce dépistage dans nos structures. Lors de la prise de sang, une recherche d'infection par les virus de l'hépatite A, de l'hépatite B et du VIH est également pratiquée. Chez nos patient.e.s très bas seuil, nous pouvons proposer une recherche du VHC par test salivaire.

Par ailleurs, depuis 2022, des interventions avec les médecins et infirmiers du Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry ont été organisées. Devant le nombre croissant de demandes de consultations auprès de cette population, un protocole, validé par le Service de la santé publique du Canton de Neuchâtel et par le médecin responsable des urgences psychiatriques du CNP, a été mis en place afin de formaliser plus précisément ces interventions en 2023. Deux plages horaires hebdomadaires ont donc été consacrées au personnel soignant du SEM et deux autres pour des consultations en présentiel, essentiellement destinées aux demandeurs d'asile présentant une dépendance aux opiacés.



Prestations prévention

Dans le cadre de la prévention s'adressant à un public d'adolescents et de jeunes adultes, Addiction Neuchâtel propose deux prestations: Be my Angel (BMA) et Point d'Chute (PdC).

« Le drug checking, un concept qu'Addiction Neuchâtel ambitionne de développer dans son dispositif de prévention. »

Be my Angel fait la promotion du conducteur sobre qui ramène ses ami·e·s à bon port en toute sécurité et engage des discussions réflexives avec tou·te·s sur l'ivresse et la gestion des consommations récréatives. Point d'Chute propose, aux personnes qui se rendent dans des lieux festifs, d'accéder à des informations sur les substances psychotropes qu'elles ont consommées ou s'appêtent à prendre. Il s'agit ici de promouvoir un usage à moindre risque et de sensibiliser le public aux bonnes pratiques qui en découlent.

Durant toute l'année 2023, Be my Angel et Point d'Chute ont couvert respectivement 64 et 68 soirées.

BMA a répondu à 33 demandes d'organismes de festivals, fêtes villageoises et collectifs. À 31 reprises, c'est à l'initiative d'Addiction Neuchâtel que des « tournées bars » auprès des tenanciers partenaires ont été réalisées.

Du côté de Point d'Chute, les demandes émanent à 36 reprises de salles de concert (Case à Chocs, Bikini test) et 32 fois de festivals, fêtes villageoises, collectifs et soirées étudiantes. Pour ces deux prestations, les interventions se répartissent pour plus de la moitié entre les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Les régions en profitent également essentiellement par le biais des fêtes villageoises et des festivals.

Le concept du contrat n'est plus ce qui fonctionne le mieux lors des tournées bars. Les consommatrices et consommateurs sont peu enclins à s'engager. Souvent, ils ont déjà bu un premier verre et même s'ils ne projettent pas d'en boire un autre, puisqu'ils reprendront le volant plus tard dans la soirée, ils ne sont plus éligibles pour recevoir des bons !

En revanche, c'est l'occasion d'ouvrir la discussion sur l'auto-évaluation de son taux d'alcoolémie et de découvrir l'App Be my Angel. Ces échanges impliquent généralement d'autres convives du groupe et certains, appréciant le concept Be My angel, attendront les promoteurs pairs lors de soirées ultérieures. Ceci est particulièrement vrai lors des festivals et fêtes villageoises.

Depuis 2023, de nombreux organisateurs d'événements de petite taille ont diversifié le panel de nos interlocuteurs. Be My Angel et Point d'Chute ne répondent pas forcément par une présence en soirée, ceci en vertu de sa taille critique ou de l'âge du public attendu. En revanche, c'est l'occasion d'expliquer les mesures de protection de la jeunesse et celles de réduction des risques en milieu festif et de diffuser le matériel de prévention.

L'effervescence dans le milieu festif s'accompagne souvent de consommation de substances psychotropes et cette pratique n'est bien sûr pas nouvelle. Depuis plus de 25 ans, le Drug checking s'effectue en milieu festif dans quelques cantons alémaniques. Ces dernières années, deux cantons romands se sont équipés de tels dispositifs et leur succès a été immédiat. Dans les soirées neuchâteloises, le public est aussi régulièrement demandeur de ce type de prestation. Connaître la composition et le dosage de ce que l'on va consommer participe grandement à la réduction des risques d'intoxication et d'hospitalisation aux services des urgences somatiques ou psychiatriques. Pour la majorité, les personnes sont soucieuses d'adopter des conduites responsables et de prendre des précautions. Il faut maintenant leur en donner les moyens. Addiction Neuchâtel ambitionne de développer à court / moyen terme ce dispositif de testing en milieu festif.

La kétamine commence à s'implanter dans les soirées festives, ce qui plaide en faveur de moyens concrets pour ouvrir une discussion objective avec les consommateur·trice·s avéré·e·s ou potentiel·le·s. Sans céder à l'alarmisme, il faut dire que cette substance entraîne très rapidement des conséquences, notamment somatiques, qui s'avèrent souvent rapidement irrémédiables. Son potentiel addictif très élevé doit aussi appeler à la plus grande prudence même en cas de consommation occasionnelle dite récréative.

BE MY ANGEL

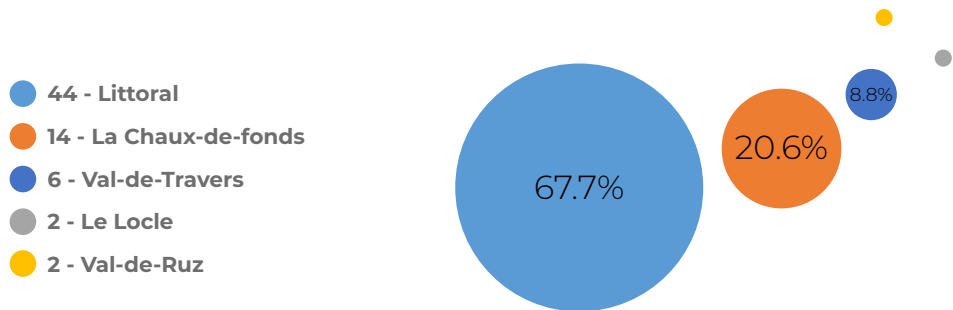
Répartition des 64 soirées 2023 par type d'organisateur :

- ▶ Tournées des bars sur La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel à l'initiative d'Addiction Neuchâtel: 31
- ▶ Fêtes villageoises (dans toutes les régions du Canton): 14
- ▶ Festivals: 14
- ▶ Collectifs: 5

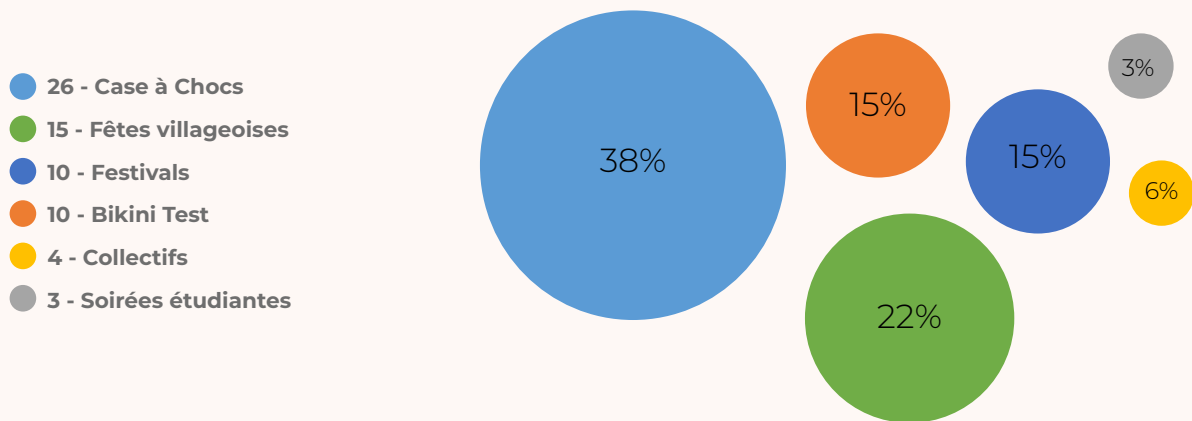
Répartition des 597 contrats 2023 par contexte :

- ▶ 60 contrats dans les tournées des bars
- ▶ 537 contrats dans les autres manifestations

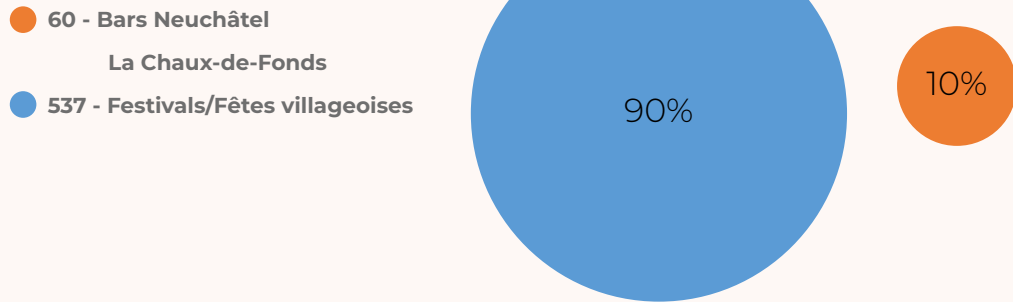
RÉPARTITION DES 68 SOIRÉES POINT'D'CHUTE



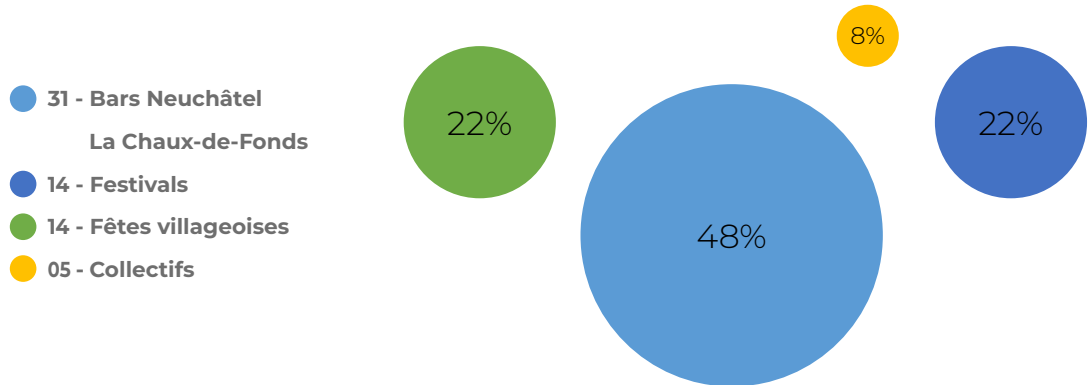
ORGANISATEURS DE 68 SOIRÉES POINT'D'CHUTE



RÉPARTITION DES 597 CONTRATS BE MY ANGEL



ORGANISATEURS DES 64 SOIRÉES BE MY ANGEL





Finances

Finances

« Le dernier exercice sous l'égide de la couverture de déficit. »

2023 est la dernière année sous l'égide de la couverture de déficit. En effet, dès le 1^{er} janvier 2024, notre institution disposera d'un contrat de prestations. Cela étant, l'année 2023 se solde par une couverture de déficit (besoin après déduction des recettes) de l'Etat de CHF 9 77 367.71 pour ce qui est des activités d'utilité publique.

Ce déficit est en hausse de CHF 524 501.77 par rapport à la planification budgétaire. En effet, malgré une hausse substantielle des recettes liées à l'ambulatoire (+ 7%), les recettes résidentielles poursuivent leur baisse. Celle-ci est à imputer à la politique des séjours provisoires, plus courts, qui réduit de facto l'occupation du site « regard des activités lieu-de-vie » des années antérieures à la fusion.

FONDATION ADDICTION NEUCHÂTEL, LA CHAUX-DE-FONDS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2023	2022
ACTIF	CHF	CHF
Actif circulant		
Liquidités:		
Caisse	28 639.75	24 629.15
Banques	870 896.05	1 041 753.04
Débiteurs	1 310 843.90	1 205 002.81
Stock	139 000.00	166 500.00
Autres créances	45 495.35	106 338.00
Actifs transitoires	2 517 587.06	3 639 790.28
	4 912 462.11	6 184 013.28
Actif immobilisé		
Immobilisations financières:		
Dépôts de garantie	50 399.30	50 311.30
Placements	159 213.00	126 711.00
Immobilisations corporelles:		
Mobilier, installations	312 680.51	318 334.37
Matériel informatique	152 716.98	184 024.67
Véhicules	32 500.00	7 500.00
Immeubles et terrains	8 145 516.66	8 340 042.66
	8 853 026.45	9 026 924.00
TOTAL ACTIF	13 765 488.56	15 210 937.28

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2023	2022
PASSIF	CHF	CHF
Dettes à court terme		
Avance à terme fixe	3 800 000.00	5 300 000.00
Créanciers	455 216.36	217 669.24
Autres dettes	26 470.12	29 075.49
Hypothèque - part remboursable à court terme	51 600.00	51 600.00
Emprunt CPCN - part remboursable à court terme	102 130.00	102 130.00
Emprunt UBS - part remboursable à court terme	0.00	23 200.00
Passifs transitoires	284 220.00	306 436.80
Dettes à long terme		
Emprunt hypothécaire	3 154 600.00	3 206 200.00
Emprunts CPCN	1 755 323.00	1 857 453.00
Fonds affectés	778 777.16	753 097.44
Total des fonds étrangers	10 408 336.64	11 846 861.97
Fonds propres		
Capital de Fondation	505 000.00	505 000.00
Capital lié	386 519.73	386 519.73
Fonds de réserve Fondation	2 472 555.58	2 537 255.61
Résultat de l'exercice	(6 923.39)	(64 700.03)
	3 357 151.92	3 364 075.31
TOTAL DU PASSIF	13 765 488.56	15 210 937.28

COMPTE D'EXPLOITATION	2023	2022
	CHF	CHF
Subvention État de Neuchâtel	9 770 367.76	9 785 761.85
Remboursement des caisses-maladie	2 853 631.91	2 360 906.76
Pertes sur débiteurs/Variation du croiré	44 739.66	47 022.93
Contribution Confédération	861 077.10	871 001.90
Contributions État de Neuchâtel	107 400.00	68 794.15
Contribution placements pénaux	785 330.00	425 431.00
Contribution personnes accompagnées	1 340 481.60	1 656 264.46
Prestations fournies	297 032.79	357 794.10
Dons	381 329.00	65 734.62
Autres produits	130 406.65	15 815 647.54
Total des recettes	16 571 796.47	15 815 647.54
Frais de personnel	13 123 901.22	12 811 482.20
Matériel médical, analyses	239 131.75	194 212.08
Frais de nourriture	390 838.05	397 609.73
Matériel divers, nettoyage	331 216.08	254 217.36
Entretien, réparations	249 097.49	189 986.43
Loyers, énergie, chauffage	872 074.56	804 117.62
Opérations de prévention	155 965.13	184 270.78
Frais d'administration	589 790.55	553 239.67
Assurances, taxes	43 197.12	44 384.70
Amortissements	342 313.78	341 795.09
Résultat d'exploitation	234 270.74	40 331.88
Résultat financier	258 921.87	202 907.24
Résultat des activités annexes	27 456.73	105 287.66
Résultat hors période	15 950.73	16 078.56
Résultat hors exploitation	43 407.46	89 209.10
Résultat avant variation du capital des fonds	18 756.33	73 366.26
Variation du capital des fonds affectés		
Attribution aux fonds affectés	278 617.45	265 910.50
Utilisation des fonds affectés	252 937.73	274 576.73
Résultat avant variation du capital de l'organisation	6 923.39	64 700.03
Variation du capital de l'organisation		
Attribution au capital de l'organisation	0.00	0.00
Utilisation du capital de l'organisation	0.00	0.00
TOTAL DU PASSIF	6 923.39	64 700.03



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation de la Fondation Addiction Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Addiction Neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, aux Swiss GAAP RPC et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponse 4
1205 Genève





Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 15 avril 2024
DMR/cfa

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA

 Signature électronique authentifiée

 Signature électronique authentifiée



David Marchand
expert-réviseur agréé



Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponse 4
1205 Genève



EXPERT
SUISSE
CONFÉDÉRATION SUISSE
SWISCO.ch

ENVIE DE NOUS SOUTENIR ?



FLEURIER

- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Réduction des risques et des dommages

SAINT-AUBIN

- Thérapie résidentiel

LA CHAUX-DE-FONDS

- Direction et administration
- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Réduction des risques et des dommages

NEUCHÂTEL

- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Centre de jour
- Réduction des risques et des dommages

**ADDICTION
NEUCHÂTEL**

Rue de la Paix 133
2300 La Chaux-de-Fonds
T: +41 32 886 86 00
E: info@addiction-ne.ch

